



## Municipalité de Sainte-Béatrix

### AVIS DE MOTION

Extrait du procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Béatrix tenue à huis clos en visioconférence en raison de la Covid-19, ce lundi 21 décembre 2020, à compter de 19 heures, à laquelle étaient présents, outre son honneur le maire, monsieur Serge Perrault, les conseillers et conseillères suivants :

Monsieur Simon Mercier, madame Andrée St-Jean, monsieur Charles Bergeron, madame Suzie Payette, monsieur Michel Rainville et monsieur Rodrigue Michaud.

Le directeur général / secrétaire-trésorier, monsieur Gérard Cossette, assiste à la séance et il agit à titre de secrétaire d'assemblée en présence de Mme Mélissa Charette, Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

---

Il est, par la présente, donné avis de motion, par M. Michel Rainville, conseiller, qu'il sera adopté, à une séance subséquence du conseil, le règlement numéro 641-2020 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2021.

(**SIGNÉ**) Serge Perrault,  
Maire

(**SIGNÉ**) Gérard Cossette  
Directeur général / Secrétaire-trésorier

**CERTIFIÉ COPIE CONFORME**  
**CE VINGT-DEUXIÈME JOUR DE DÉCEMBRE DEUX MILLE VINGT (22.12.2020)**

Mélissa Charette  
Directrice générale / secrétaire-trésorière adjointe

**Sainte-Béatrix, des gens de cœur au centre de la nature !**